

## Calendrier Tri Sélectif 2ème Trimestre 2011

Avril			Mai			Juin		
Vendredi	1	CC	Dimanche	1		Mercredi	1	
Samedi	2		Lundi	2	DM/DV	Jeudi	2	
Dimanche	3		Mardi	3		Vendredi	3	
Lundi	4	DM/DV	Mercredi	4	ME	Samedi	4	
Mardi	5		Jeudi	5		Dimanche	5	
Mercredi	6		Vendredi	6		Lundi	6	DM/DV
Jeudi	7		Samedi	7		Mardi	7	
Vendredi	8		Dimanche	8		Mercredi	8	
Samedi	9	DMS	Lundi	9	DM/DV	Jeudi	9	
Dimanche	10		Mardi	10		Vendredi	10	DV/CC
Lundi	11	DM/DV	Mercredi	11		Samedi	11	
Mardi	12		Jeudi	12		Dimanche	12	
Mercredi	13		Vendredi	13	CC	Lundi	13	
Jeudi	14		Samedi	14		Mardi	14	DM
Vendredi	15	CC	Dimanche	15		Mercredi	15	
Samedi	16		Lundi	16	DM/DV	Jeudi	16	
Dimanche	17		Mardi	17		Vendredi	17	
Lundi	18	DM/DV	Mercredi	18		Samedi	18	
Mardi	19		Jeudi	19		Dimanche	19	
Mercredi	20		Vendredi	20	CC	Lundi	20	DM/DV
Jeudi	21		Samedi	21		Mardi	21	
Vendredi	22	DV	Dimanche	22		Mercredi	22	
Samedi	23		Lundi	23	DM/DV	Jeudi	23	
Dimanche	24		Mardi	24		Vendredi	24	CC
Lundi	25		Mercredi	25		Samedi	25	
Mardi	26	DM	Jeudi	26		Dimanche	26	
Mercredi	27		Vendredi	27	CC	Lundi	27	DM/DV
Jeudi	28		Samedi	28		Mardi	28	
Vendredi	29	CC	Dimanche	29		Mercredi	29	
Samedi	30		Lundi	30	DM/DV	Jeudi	30	
			Mardi	31		Vendredi	31	

DM= déchets ménagers (conteneurs) Tous les lundis à l'exception du 25/04 reporté au 26/04, du 13/06 reporté au 14/06 et du 15/08 reporté au 16/08

CC= corps creux (sacs jaunes à retirer en Mairie) (collecte tous les Vendredis des semaines impaires)

DV= déchets verts. Tous les lundis du Lundi 28 Mars 2011 au Vendredi 02 Décembre 2011. A l'exception du 25/04 avancé au 22/04, du 13/06 avancé au 10/06 et du 15/08 avancé au 12/08

ME= monstres / encombrants : à déposer sur le trottoir la veille

(Les monstres en 2011 : 4 Mai – 23 Septembre – 22 Novembre)

DMS= Déchets ménagers spéciaux (pile, batteries, gravats propres, pots de peinture, solvants...)

Ramassage Chemin des Vigneux – Parking du Tennis

Samedi 09 Avril 2011 – de 8h30 à 11h30

Vendredi 1er Juillet 2011 – de 9h00 à 14h00

Lundi 03 Octobre 2011 – de 9h00 à 14h00



### LE PRINTEMPS

SAISON DU BONHEUR OÙ LES FLEURS  
DANS LEURS ÂMES EN COULEUR  
CHANTENT EN CHOEUR





## Sommaire

- Le Mot du Maire 2
- Le Conseil municipal 3 - 4
- Elections cantonales 5
- Emploi 6 - 7
- Les manifestations 8 - 9
- Les travaux 10
- Informations 11 - 12 - 13
- Dates à retenir 14 - 15
- Calendrier Tri Selectif 16

Buchères Mag, Journal d'information de la Ville de Buchères - N°41, 2ème Trimestre 2011  
 Directeur de la Publication: Daniel Lebeau  
 Maquette/ Rédaction : Christelle Leroy  
 Imprimeur: Mairie de Buchères

## Le Mot du Maire



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le Jeudi 28 Avril, nous voterons le budget 2011 avec 1 mois de retard par rapport aux années précédentes. Le Grand Troyes en fera de même ce jour là pour fixer ses taux de fiscalité. Après avoir décidé la suppression, dans la précipitation, de la taxe professionnelle, les services de l'Etat n'ont pas été en mesure d'effectuer, dans les délais habituels les calculs de fiscalité, taxe d'habitation, taxe foncière, taxe non batie ..... **ACE JOUR, NOUS NE CONNAISSONS PAS** le chiffre définitif de la **DOTATION de FONCTIONNEMENT.... SANS COMMENTAIRE.**

Malgré tout, comme nous nous y étions engagés lors des voeux 2011, je ne proposerai pas d'augmentation du taux des **TROIS TAXES** pour les maintenir au niveau 2009.

Cette année, nous ne nous engagerons pas sur de gros investissements mais poursuivrons, comme vous avez pu le vérifier, les aménagements de voiries et bordures de trottoirs, le fleurissement etc.....

Bien entendu, nous continuerons à nous investir sans compter au service de tous les habitants de notre commune.

Pour l'équipe municipale,  
 Votre Maire  
 Daniel Lebeau

P.S: en date du 5 Avril, nous venons d'apprendre par courrier de M. Serge Clément, inspecteur académique, que ce Monsieur compte procéder à la fusion des écoles maternelle et élémentaire et donc de supprimer un poste de directrice!

### Pratique

Mairie  
 1 Rue de la Mairie - 10800 BUCHERES  
 Tél.: 03.25.41.80.17 / Fax: 03.25.41.87.11  
 Mail: commune.bucheres10@wanadoo.fr  
 Site: www.ville-bucheres.fr  
 Permanence du Maire  
 Mercredi: 18H-19H  
 Un samedi sur deux: 10H-12H  
 Et sur rendez-vous au: 03.25.41.87.12  
 Les adjoints reçoivent sur rendez-vous

#### Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi: 8H30-12H00 / 14H00-17H30  
Mardi: 8H00-12H00  
Mercredi: 8H00-12H00 / 14H00-17H30  
Jeudi: 8H00-12H00 / 14H00-17H30  
Vendredi: 8H00-14H00  
Samedi: 9H00-12H00

## EXPOSITION SUR LA GUERRE 39-45



Les 6, 7 et 8 Mai 2011, une exposition sur la guerre 39-45, avec mannequins, motos, armes et autres matériels de guerre, aura lieu dans la salle des Vigneux.  
 A l'occasion de cette exposition, l'ARM (Association de Reconstitution Militaire) procédera à la reconstitution d'un camp militaire (franco-américain) de l'époque. Plusieurs véhicules militaires (Jeeps, Dooges, etc....) seront exposés sur le parking de la salle des Vigneux le 6 Mai puis sur le parking de la bibliothèque les 7 et 8 Mai.

Ouverture au public :  
 - Vendredi 6 Mai de 14h00 à 18h00  
 - Samedi 7 Mai de 10h00 à 18h00  
 - Dimanche 8 Mai de 10h00 à 18h00

**ENTREE GRATUITE**



## CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

10h30 : Rassemblement salle des Vigneux

10h45 : Départ du cortège en direction du Monument aux morts

11h00 : Allocution, dépôt de gerbes

Après la cérémonie, les participants seront invités à prendre le verre de l'amitié sous les tentes militaires installées sur le terrain de foot.

**ATTENTION AU CHANGEMENT DU LIEU DE DÉPART DU CORTÈGE**



FEUX DE LA SAINT-JEAN

Afin de fêter l'arrivée de l'été, la commune de Buchères organise en partenariat avec le comité des Fêtes les «**Feux de la Saint-Jean en musique**» le 2 Juillet 2011. Nous vous donnons rendez-vous à partir de 19h30 à la salle polyvalente Rue des Aulnes.

MARATHON DU PATRIMOINE

A l'occasion des journées du patrimoine, le 17 septembre 2011, l'office de tourisme de Troyes vous propose un «**Marathon du patrimoine**», sur plusieurs distances, qui passera par Buchères. On l'appelle aussi «**Sightjogging**», il permet d'allier le plaisir de la course à pied et la découverte des sites historiques et architecturaux. Les participants parcoureront les chemins blancs de Troyes et son agglomération, à allure modérée. Le circuit sera ponctué d'arrêts d'environ 10mn pendant lesquels les organisateurs vous feront découvrir différents sites.

DÉCOUVREZ LE «GÉOCACHING»

Entre chasse au trésor et course d'orientation pour petits et grands, le Géocaching arrive en campagne. A l'aide d'un GPS ou de votre téléphone portable (avec application géocaching ou GPS), vous parcourez les espaces méconnus, découvrez les indices, percez les énigmes, qui vous permettront de découvrir que le vrai trésor est tant le plaisir des yeux, le partage, les saveurs d'enfance retrouvées etc...

C'est une invitation à la détente qui aiguïsera votre sens de l'observation, votre flair. Vous chercherez tout indice susceptible de vous apporter une clé et partirez à l'aventure pour déchiffrer les codes de géolocalisation et résoudre les énigmes pour découvrir les «géocaches» **dont certaines se trouvent à Buchères** (boîtes contenant des objets destinés à être échangés et un livret). Vous inscrirez un commentaire, échangerez un objet et replacerez la boîte à son endroit. Plusieurs centaines de milliers de géocaches sont répertoriées dans 222 pays sur les différents sites Web communautaires dédiés à ce loisir.

LISTE DES MANIFESTATIONS PRÉVUES POUR LES MOIS D'AVRIL, MAI ET JUIN

- 17 Avril 2011: Concerts de musique à l'occasion du 10ème anniversaire de l'association des concerts Vinteuil, salle des fêtes.
- 23 Avril 2011: Exposition vente de printemps organisée par le Club de l'Amitié dans la salle des fêtes.
- 6, 7 et 8 Mai 2011: Exposition sur la guerre 39-45, salle des Vigneux.
- 22 Mai 2011: Concours de Pétanque + barbecue organisés par l'UNC, salle Roland Thépenier.
- 29 Mai 2011: Course cycliste, Prix du restaurant le Churrasco au Parc Logistique organisé par l'UVB.
- 12 Juin 2011: Vide greniers organisé par le Comité des fêtes.
- 18 Juin 2011: Fête des écoles organisée par l'Amicale des parents d'élèves et les écoles maternelle et primaire de Buchères.

\*\*\*\*\*

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 25 FEVRIER 2011

L'an deux mil onze et le vingt-cinq février, à 17 h 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel LEBEAU, Maire.

PRESENTS : Daniel LEBEAU, Maire, Philippe JULLIARD, 1er Adjoint, Chantal BOUCHOT, 2ème Adjoint, Bernard SAVOURAT, 3ème adjoint, Philippe GUNDALL, 4ème Adjoint, Laurence PLUMON, Alain AMAT, Jocelyn DOREZ, Dominique DOUINE, Francis FERREBEUF, Philippe ROISIN.

ABSENT EXCUSE: Monsieur Manuel FIGUEIREDO (pouvoir à M. ROISIN) Monsieur Jack TOUTEE (pouvoir à M. AMAT)

Le quorum étant atteint, le Président déclare la séance ouverte.

Madame Laurence PLUMON a été nommée Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire soumet au vote du Conseil Municipal l'ajout de deux points complémentaires à l'ordre du jour :

- Convention de versement de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères avec le Grand Troyes
- Régie de recettes : régime indemnitaire du receveur

Le Conseil Municipal, par 10 voix « pour » et 3 voix « contre » (MM. Alain AMAT, Jocelyn DOREZ et Jack TOUTEE), accepte cet additif.

Monsieur le Maire soumet au vote le compte-rendu de la séance

du 12 janvier 2011.

Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Délibération spéciale d'ouverture de crédits d'investissement : autorisation de paiement de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2011

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à engager des dépenses d'investissement, avant le vote du budget primitif 2011, dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2010.

Le Conseil Municipal, par 10 voix « pour » et 3 voix « contre » (MM. Alain AMAT, Jocelyn DOREZ et Jack TOUTEE) adopte cette proposition.

Convention avec la S.P.A.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer à la S.P.A., à compter du 1er janvier 2012, afin de pouvoir bénéficier de la fourrière animale. Il rappelle qu'actuellement, c'est l'A.P.D.A. (Association Protection Défense des Animaux) qui accueille les animaux errants dans la commune, dans son refuge de Laines aux Bois, mais l'A.P.D.A. ne souhaite plus intervenir, dans l'avenir, dans notre commune.

Monsieur le Maire précise que la commune a versé une subvention de 900 € à l'A.P.D.A., en 2010, alors que le coût d'adhésion à la S.P.A. est de 1,00 € par habitant. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec la S.P.A., à compter du 1er janvier 2012

Adhésion au Grand Troyes : rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

Réunie le 2 février 2011 au siège du Grand Troyes, la commission locale d'évaluation des charges transférées a adopté, à l'unanimité des membres présents, les conditions financières de l'adhésion de Buchères au Grand Troyes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable sur les conclusions de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

Club Ados : Suppression d'un poste d'adjoint d'animation de 2ème classe à temps complet et création d'un poste d'adjoint d'animation de 2ème classe à temps non complet (19 heures hebdomadaires)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de la séance du 12 janvier dernier, il a été décidé de modifier la durée de travail hebdomadaire de la directrice du Club Ados, et de transformer ce poste à temps complet en poste à temps non complet.

Cette transformation nécessite de supprimer le poste à temps complet et de créer un poste à temps non complet (19 heures hebdomadaires).

Le Comité Technique Paritaire a été saisi à propos de ce dossier et a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 10 voix « pour » et 3 abstentions (MM. Alain AMAT, Jocelyn DOREZ et Jack TOUTEE), accepte la suppression du poste à temps complet et la création d'un poste à temps non complet.

Convention de versement de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères avec le Grand Troyes

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, suite à l'adhésion de la commune

de Buchères au grand Troyes à compter du 1er janvier 2011, la compétence communale du traitement des ordures ménagères est transférée à la communauté d'agglomération. Toutes les dépenses relatives à ce transfert sont directement prises en charge par le budget communautaire. En contrepartie, la commune de Buchères doit s'engager à reverser au Grand Troyes la part du produit de la redevance communale d'enlèvement des ordures ménagères, permettant de couvrir intégralement le coût budgétaire du traitement des ordures ménagères collectées sur le territoire de la commune.

La commune reversera au Grand Troyes la somme de 43 143,23 € TTC pour l'année 2011. Le paiement se fera par douzième. Il pourrait y avoir un réajustement de ce montant dans l'année.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de versement.

#### Régie de recettes : régime indemnitaire du régisseur

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il existe une régie de recettes pour l'encaissement des photocopies de documents administratifs, la vente des cartes postales et du livre « le Martyre de Buchères ». Le régisseur peut bénéficier d'une indemnité de responsabilité, prévue par l'arrêté du 28 mai 1993.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de verser l'indemnité de responsabilité au régisseur.

#### INFORMATIONS

##### Monsieur JULLIARD :

- fait part au Conseil Municipal du faible effectif du Club Ados. Pour les vacances d'avril, il est envisagé de modifier le règlement intérieur afin d'accueillir les enfants scolarisés en classe de 6ème, dès leur entrée au collège.

Au centre de loisirs, 49 enfants

sont inscrits pour les vacances de février. 41 sont allés au Musée du Vauluisant, à Troyes, avec le service des bus de la TCAT. Les enfants ont trouvé cette journée intéressante et étaient ravis de prendre le bus pour la 1ère fois.

- informe le Conseil Municipal que le 27 janvier dernier, il a assisté, en compagnie de Monsieur le Maire, au Conseil Communautaire du Grand Troyes. Monsieur le Maire est membre, de droit, de l'ensemble des commissions, et lui-même est membre des commissions Culture et Développement Durable. Il précise que, le Mardi 05 Avril 2011, un film pédagogique sera présenté à la salle des fêtes pour les écoles, intitulé « ma petite planète chérie », sur le thème du développement durable.

- fait part au Conseil Municipal d'une étude réalisée par le Grand Troyes concernant la cartographie du bruit. Un dépassement a été constaté sur le bruit routier, sur l'axe Maisons-Blanches-Avenue des Martyrs.

- présente le projet de construction, par Aube Immobilier, de 20 pavillons du type 3 au type 5, dans le quartier des Grands Nauzois. Ce lotissement sera appelé « le Clos des Poiriers ». Ces logements seront habitables courant 2013.

##### Monsieur SAVOURAT :

- revient sur la cérémonie des vœux du Maire, qui a eu lieu le 19 janvier dernier. Près de 230 personnes étaient présentes, soit une centaine de personnes supplémentaires par rapport à l'année précédente.

- fait part à l'assemblée que l'inauguration des courts de tennis se tiendra le vendredi 08 avril à 15h30, en présence de M. François BAROIN, Président du Grand Troyes.

##### Madame DOUINE :

- informe le Conseil Municipal que les habitants de Buchères à la recherche d'un emploi pourront s'orienter vers le Point Conseil Emploi de Saint Julien.

- présente l'association Coup de Pouce (Epicerie Sociale), qui propose un projet de convention à la commune de Buchères pour qu'elle devienne adhérente. Cette association fonctionne avec des bénévoles, les habitants de Buchères qui le souhaitent peuvent y apporter leur aide.

##### Monsieur AMAT :

- remercie Monsieur le Maire pour les propos qu'il a tenus lors de la cérémonie des vœux, qui ont été relayés dans la presse, concernant la réforme de la fiscalité locale.

##### Monsieur GUNDALL :

- signale que des stages gratuits, pour les filles ou les garçons de 8 à 14 ans, offerts par le Grand Troyes et l'Estac, sont encore disponibles en juillet et août 2011. Ils durent une semaine en pension complète au Centre Sportif de l'Aube, rue Marie Curie à Troyes. Ce sont des stages de découverte du football, incluant de nombreuses animations (visites, jeux...). Les personnes intéressées doivent s'adresser au secrétariat de la mairie.

##### Monsieur le Maire :

-remercie les élus d'être présents pour la tenue des bureaux de vote des 20 et 27 mars 2011, à l'occasion des élections cantonales. Il présente la liste des candidats sur le canton : M. Francis FERREBEUF, M. Jean-Charles MARRASSE et M. Gérard CIANI.

- fait part au Conseil Municipal que la FNACA commémore le cessez-le-feu en Algérie le 19 mars prochain. Il a reçu une invitation de M. SOROKA. Il précise qu'il s'y rendra à titre personnel. La FNACA déposera une gerbe. Une remise de médailles sera effectuée.

-informe le Conseil Municipal qu'une réunion de la Commission des Finances aura lieu prochainement.

La municipalité s'est réunie concernant l'attribution de subventions. Les montants seront globalement identiques à ceux attribués l'année précédente.

### TÉLÉPHONIE:

*liste des numeros d'appel d'urgence gratuits*

Les numéros d'appel d'urgence des services publics chargés de la sauvegarde des vies humaines, des interventions de police, de la lutte contre l'incendie et de l'urgence sociale sont accessibles gratuitement. Ces numéros d'appels d'urgence sont :

- le **112** : numéro d'urgence européen, accessible dans l'ensemble de l'Union européenne et valable pour les urgences sécuritaires, ainsi que pour les urgences de secours aux personnes, médicales ou autres.
- le **15** : urgences médicales (SAMU)
- le **17** : intervention de police
- le **18** : lutte contre l'incendie
- le **114** : réception et orientation des appels des personnes déficientes auditives vers les autres numéros d'appel d'urgence
- le **115** : urgence sociale - SAMU social
- le **119** : urgence sociale - enfance maltraitée
- le **116000** : urgence sociale - enfants disparus.

### C.E.I.

*Centre d'Echanges Internationaux*

FRANZISKA, AKANE & VICENTE  
CHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL

Des Etats-Unis, des Pays Bas, d'Australie, du Brésil ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre d'Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre, quelques mois au collège ou au lycée pour apprendre le français et découvrir notre culture. Pour compléter cette expérience, l'idéal est de vivre en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Pour la rentrée scolaire 2011, le CEI cherche des familles prêtes à accueillir Franziska, Akane et Vicente.

Ils sont respectivement originaires d'Allemagne, du Japon et d'Equateur, sont âgés entre 16 et 18 ans. Ils adorent parler français et ont des intérêts divers tels que la musique, la photographie, le handball ou encore la danse.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches (inscription scolaire) et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. «Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi. A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir». Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

Renseignements :  
CEI SAINT-MALO  
2 PLACE GASNIER DUPARC  
35400 SAINT-MALO  
Tel : 02 99 20 06 13  
E-mail : saintmalo@cei4vents.com





Immatriculer un cyclomoteur

**I Votre cyclomoteur n'est pas encore immatriculé:**

Depuis le 1er janvier 2011, tous les cyclomoteurs circulant sur la voie publique doivent être immatriculés. Circuler avec un cyclomoteur non immatriculé est passible d'une amende de 4ème classe (750 euros).

Toutefois, le propriétaire d'un cyclomoteur qui ne circule pas sur la voie publique n'a pas obligation de le faire immatriculer immédiatement. Il devra accomplir cette démarche lorsqu'il souhaitera le remettre en circulation.

1 - Vous pouvez effectuer les formalités auprès de la préfecture ou de la sous-préfecture de votre choix.

2 - Vous devez constituer un dossier avec les pièces suivantes:

- le formulaire de demande d'immatriculation, Cerfa n°13750\*01 complété (disponible en préfecture, sous-préfecture, mairie, chez un vendeur de cyclomoteurs ou sur le site [www.aube.gouv.fr](http://www.aube.gouv.fr) rubrique vos démarches administratives);

- la copie d'un justificatif d'identité en cours de validité;

- un justificatif de domicile récent;

- un certificat de cession, ou une facture établissant la provenance du cyclomoteur ou, à défaut,

une attestation sur l'honneur certifiant la propriété du cyclomoteur depuis une date précisée, accompagnée des attestations d'assurance des trois années précédentes;

- un certificat de conformité ou, à défaut, le duplicata du certificat de conformité délivré par le constructeur ou son représentant, la facture ou encore l'attestation de votre compagnie d'assurance;

**ATTENTION: Ces documents doivent comporter au moins le genre, la marque, le type, le N° d'identification du véhicule (N° de cadre), ainsi que la date de 1ère mise en circulation.**

**II Votre cyclomoteur est déjà immatriculé:**

1 - Vous pouvez effectuer les formalités auprès:

- d'un professionnel ayant signé une convention avec l'État\* . Dans ce cas, vous devrez signer un mandat l'autorisant à effectuer les démarches d'immatriculation.

- de la préfecture ou de la sous-préfecture de votre choix

2- Constitution du dossier:

La liste des pièces à produire est précisée dans le formulaire de demande d'immatriculation n°13750\*01 à compléter, accompagné de sa notice explicative.

En effet, les justificatifs à pro-

duire sont fonction de la nature de l'opération: changement de propriétaire, changement de domicile, modifications tenant au titulaire (changement d'état-civil, raison sociale), duplicata suite perte ou vol.....etc.

**III Pour conduire un cyclomoteur:**

Vous devez avoir plus de 14 ans et avoir suivi la formation BSR ( Brevet de sécurité routière), si vous êtes né après le 1er janvier 1988. Le port du casque homologué est obligatoire.

Le transport d'un passager est autorisé si un siège, des repose-pieds et une poignée de maintien sont installés. Le transport des enfants de moins de 5 ans est autorisé si un siège spécial avec dispositif de retenue est installé, ainsi que s'il ne risque pas de se prendre les mains ou les pieds dans les parties mobiles.

Les cyclomoteurs n'ont pas le droit de circuler sur les voies rapides ni sur les pistes cyclables sauf si un panneau routier l'autorise.

**\*La liste des professionnels habilités SIV (Système d'immatriculation des véhicules) dans le département de l'Aube est disponible auprès de votre secrétariat de Mairie.**

RECENSEMENT MILITAIRE

Nous vous informons que les jeunes nés en 1995 doivent se faire recenser à la mairie selon le tableau ci-dessous:

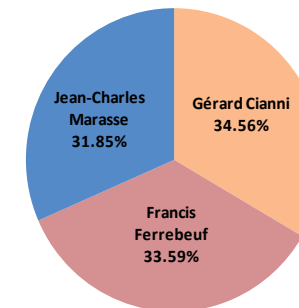
<b>CALENDRIER DES OPERATIONS DE RECENSEMENT MILITAIRE</b>			
PERIODE	PRESENTATION EN MAIRIE	LISTE UNIQUE REGULARISATION CONCERNANT LES JEUNES NÉS:	LISTE UNIQUE RECENSEMENT NORMAL JEUNES NÉS ENTRE:
2ème Période	du 1er avril au 30 juin 2011	avant le 1er avril 1995	1er avril et 30 juin 1995

Les 20 et 27 Mars dernier se sont déroulées les élections cantonales en vue d'élire les nouveaux Conseillers Généraux des différents cantons de France. M. Daniel Lebeau, Conseiller Général du canton de Bouilly depuis 2004 (canton regroupant 28 communes), a laissé sa place à M. Francis Ferrebeuf, élu avec 35.05% des voix.



**Monsieur Francis FERREBEUF**  
Conseiller Municipal  
Conseiller Général

**Elections Cantonales 1er Tour  
20 Mars 2011**



Nombre d'inscrits:  
**7834**

Nombre de votants:  
**3802**

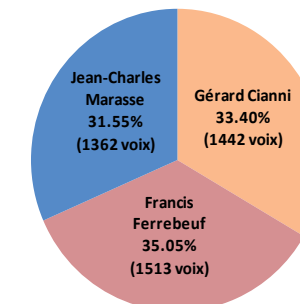
Taux de participation:  
**48.53 %**

**Elections Cantonales 2ème Tour  
27 Mars 2011**

Nombre d'inscrits:  
**7834**

Nombre de votants:  
**4453**

Taux de participation:  
**56.84 %**



**RAPPEL DES ELECTIONS CANTONALES DE 2004  
(Résultats du 2ème tour - 28 Mars 2004)**

Nombre d'inscrits: **7304**

Nombre de votants: **5101**

Taux de participation: **67.24 %**

Daniel Lebeau	41.70 % (2048 voix)
Patrick Vigneux	39.58 % (1944 voix)
Jean-Pierre Picasse	18.71 % (919 voix)



Le Point Conseil Emploi, structure locale d'aide aux chercheurs d'emploi, s'adresse à tous les habitants des communes de Saint Julien Les Villas, Rosières, Bréviandes, Buchères et Saint Léger.

C'est un lieu d'écoute où un suivi personnalisé pourra être mis en place afin de vous orienter au mieux dans vos démarches de recherche d'emploi. Vous y obtiendrez des conseils et une assistance pour faire (ou refaire) votre CV, pour la rédaction d'une lettre de motivation ou une demande de stage, pour préparer un entretien de recrutement. Des ateliers de travail vous sont proposés en petits groupes sur des thèmes tels que « mes savoirs faire et qualité », « mes atouts et difficultés dans ma recherche d'emploi », mais aussi « comment utiliser internet dans mes démarches », autant de sujets sur lesquels il n'est pas évident de faire le point seul.

Chercher un emploi nécessite parfois de se former pour se remettre à niveau, acquérir des compétences complémentaires ou changer d'orientation professionnelle. C'est pourquoi, Maryse Droit, Conseillère Pôle Emploi, vous reçoit chaque jeudi matin, pour des entretiens individuels lors desquels elle sera en mesure de vous positionner, si nécessaire, sur la prestation Pôle Emploi la mieux adaptée à votre situation.

Pour le public jeune, 16 – 25 ans, c'est Marie Pierre Duclos, conseillère à la Mission locale, qui vous accueille le jeudi après midi, même sans rendez – vous. Elle vous expliquera et vous accompagnera dans l'ensemble des dispositifs spécialement mis en œuvre à destination du jeune public.

Régulièrement, vous pourrez être convié à des informations collectives de découverte des métiers qui recrutent, à des ateliers collectifs ou individuels, des actions spécifiques sur des sujets tels que la création / reprise d'entreprise ou encore à des sessions de recrutement (ex : Cémoi, Sitel, 3Média, Euro CRM, Viticulture ...)

Fanny FEDERICI est à votre service du lundi au vendredi de 8h30 à 12h puis de 14h à 17h, sauf le mercredi après midi (vendredi 16h). Votre Point Conseil Emploi met également à votre disposition un ordinateur relié à Internet, une large documentation, l'affichage d'annonces, des guides pratiques, la liste des agences de recrutement, les informations sur toutes les manifestations liées à l'emploi...

Nous espérons que vous serez toujours plus nombreux à vous mobiliser pour un retour à l'emploi, et nous vous accueillerons chaleureusement pour relever ce défi avec vous.

**POINT CONSEIL EMPLOI**  
1, Rue Jean Jacques Rousseau  
10800 ST JULIEN LES VILLAS  
Tél : 03.25.71.61.54  
[Pce.stjulienlesvillas@orange.fr](mailto:Pce.stjulienlesvillas@orange.fr)

## CONCOURS DE MAISONS FLEURIES

Les personnes désirant participer au concours 2011 des Maisons Fleuries de Buchères peuvent venir s'inscrire auprès du secrétariat de la Mairie aux heures d'ouverture avant le **31 mai 2011**. La commission passera dans les rues de la commune entre le **1er juin et le 15 juin** afin de désigner les maisons les mieux fleuries de chaque catégorie. Les plus jolis fleureissements seront mis à l'honneur par la municipalité lors d'une réception comme chaque année afin de remercier les habitants participants.

Le concours se divise en quatre catégories.

- 1ère catégorie (maisons avec jardin visible de la rue)
- 2ème catégorie (murs et décor floral installés en bordure de la voie publique)
- 3ème catégorie (balcon et terrasse fleuris)
- 4ème catégorie (étalements publics et commerciaux fleuris)

## TRANSPORTS HEBDOMADAIRES



La municipalité vous rappelle que chaque jeudi matin, le Bus des Transports MIRKO, emmène les personnes qui le souhaitent, à l'Intermarché de Saint Julien Les Villas, pour faire leurs courses et que la mise en circulation de la ligne 2 du bus de la TCAT n'a eu aucune incidence sur ce service gratuit proposé à la population buchéroise.

## ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG BÉNÉVOLES (BOUILLY ET SES ENVIRONS)

Dans le département, il existe actuellement 13 associations ; les plus proches de chez nous sont CHAOURCE et ERVY. Le découpage de la France en régions, établi par l'E.F.S (Etablissement Français du Sang) inclut notre département en Lorraine-Champagne. Dans l'Aube, seuls 4 % de la population en âge de donner ont franchi le pas ; contre près de 8 % chez notre voisin, la Haute-Marne.

On recherche chez nous 2 000 nouveaux volontaires par an pour palier aux besoins croissants même si la limite d'âge a été repoussée à 70 ans.

Ces Associations fonctionnent toutes à travers des actions départementales.

Une collecte de sang est prévue Place du Champ Pilé à Bouilly de 9 h à 12 h 30 :  
**le vendredi 29 juillet 2011 et le mardi 20 décembre 2011**

**Savoir donner c'est savoir sauver une ou des vies.**  
**Contact : Jean-Paul BENOIT 27 rue du Bois 10320 Bouilly.**



Marquage au sol pour les arrêts de Bus TCAT



Nettoyage du pont de l'Hozain - Route de Maisons Blanches



Réfection des chaussées de la commune



Réfection des peintures du sous-sol de la salle des Vigneux



Taille des tuyas devant la salle des fêtes



Création d'un parterre floral



## La Gendarmerie recrute des... ...Gendarmes

*Des Professionnels de la sécurité, au coeur de l'évènement, au contact de la population et au service du citoyen*

### PRINCIPALES CONDITIONS:

- Etre de nationalité française.
- Etre âgé de 18 ans et de moins de 36 ans au jour de la signature du contrat d'engagement.
- Etre apte physiquement.
- Taille minimale: 1,70m pour les hommes; 1,60m pour les femmes;

### DEPÔT DE CANDIDATURE:

• A tout moment auprès de la brigade de votre domicile : Gendarmerie de Bréviandes 03.25.83.17.50 (MDL/ Chef MASSON)

### ÉPREUVES DE SÉLECTION:

- (sur deux jours, au chef-lieu de la région)
- Mathématiques, dictée, rédaction.
  - Un questionnaire à choix multiples (QCM) de connaissances générales.
  - Des tests psychotechniques.
  - Un entretien avec un officier.
  - Une épreuve sportive

### FORMATION EN ÉCOLE:

• 12 mois sous le régime de l'internat. A l'issue, affectation sur le territoire national.

### REMUNÉRATION - LOGEMENT:

- Solde en école: 1417€(net pour un célibataire).
- Solde de départ en unité: 1668€ (net pour un célibataire)
- Logement concédé par nécessité absolue de service.

• A compter de 2012, le recrutement des sous-officiers de gendarmerie se fera par concours.

• Les modalités seront précisées sur le site «[www.lagendarmerierecrute.fr](http://www.lagendarmerierecrute.fr)»

## ...Gendarmes Adjoints volontaires

*sous contrat, servant dans des unités opérationnelles ou occupant des emplois particuliers (\*), pour une première expérience professionnelle forte et valorisante pour l'avenir.*

### CONDITIONS:

- Nationalité française, âgé de 17 ans révolus et de 26 ans au plus, à la date de dépôt de la candidature.

- Apte physiquement
- Taille minimale:
  - agent de police judiciaire adjoint: 1,70m pour les hommes. 1,60m pour les femmes.
  - emplois particuliers: 1,54m pour les hommes. 1,50m pour les femmes.
- Jouir de ses droits civiques, être de bonne moralité
- Avoir participé à la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD).
- Ne pas avoir échoué 3 fois aux épreuves de sélection.
- Diplômes: *agent de police judiciaire adjoint*: aucun diplôme exigé.

• **emplois particuliers:** minimum CAP ou expérience professionnelle (BAC pour secrétaires et informaticiens).

### DEPÔT DE CANDIDATURE:

auprès de la brigade de votre domicile : Gendarmerie de Bréviandes 03.25.83.17.50 (MDL/Chef MASSON)

### ÉPREUVES DE SÉLECTION:

- Un Test psychotechnique.
- Un test de connaissances générales et un test de compréhension de textes (pour les agents de police judiciaire adjoint).
- Un entretien (pour les emplois particuliers)

### INTEGRATION EN GENDARMERIE:

• Environ 3 mois après le dépôt de la candidature

### FORMATION EN ÉCOLE:

• 13 semaines pour les agents de police judiciaire adjoints.

• 6 semaines pour les emplois particuliers

### CONTRAT:

• Contrat initial d'une durée de 2 ans, renouvelable une fois pour 3 ans dans la limite de 5 années.

### REMUNÉRATION - HÉBERGEMENT

#### ALIMENTATION:

• La solde varie suivant le grade de 820€ à 970€(net pour un célibataire)

• Hébergement gratuit

• Prime d'alimentation mensuelle (environ 215€ suivant le lieu de résidence)

### PRÉPARATION AU CONCOURS SOG:

• Les gendarmes adjoints, candidats au recrutement sous-officier de gendarmerie bénéficient d'une préparation spécifique.

### RECONVERSION:

• En fin de contrat, dispositif d'aide au retour à la vie civile (congés de reconversion, validation des acquis professionnels, bénéficie des années de service effectuées...)

1

(\*) Par exemple: secrétaires, informaticiens, mécaniciens automobile, conducteurs véhicules légers ou poids lourds, magasiniers caristes, métiers du bâtiment et restauration, jardiniers, horticulteurs...



Assemblée Générale de l'ADIRP

(Association des Déportés et Internés Résistants Patriotes)



De gauche à droite: Xavier Malherbe, Chef de corps des pompiers de Buchères, Daniel Lebeau, Pascal Landréat, Robert Créange, Gisèle Balet



Dimanche 6 Mars au matin, l'Assemblée Générale de l'Association des Déportés et Internés Résistants Patriotes s'est tenue à la Mairie Buchères en présence de Robert Créange, Secrétaire Général de la FNDIRP, Daniel Lebeau, Maire de Buchères et Pascal Landréat, Maire de Pont-Sainte-Marie.

C'est avec beaucoup d'émotion que Gisèle Balet a exposé à l'assistance le rapport moral de l'ADIRP. Enfant de déportés, son engagement est sans faille. Elle a rendu hommage aux disparus, amis engagés, fidèles militants, dont M. Charpentier, M. Savoy, M. Chevreau, M. Petit et Mme Colette Dolat.

Inquiète du climat généré par les conflits actuels, Mme Balet rappelle que les associations FNDIRP et AFMD (Amis de la Fondation pour la Mémoire des Déportés) sont présentes pour « manifester leur soutien là où l'injustice, la violence, l'intolérance ne sont pas respectées » et « maintenir le respect de la laïcité et de la citoyenneté ». Elle s'insurge également contre toute

forme de racisme. M. Créange la rejoint en affirmant que « les luttes contre l'injustice, la xénophobie sont toujours d'actualité ». Le devoir de mémoire reste donc indispensable, et Mme Balet salue « le travail remarquable » des enseignants, notamment dans le cadre du concours de la Résistance et de la Déportation. 40000 élèves y ont participé en 2010. Cette année, les jeunes candidats réfléchiront sur le thème de « la répression de la Résistance en France par les autorités d'occupation et le régime de Vichy ». Il est essentiel que ce concours perdure, même si certains regrettent que son organisation soit désormais régionale et non plus départementale.

Eveiller la sensibilité des jeunes, éveiller leur conscience.

Jean-Valéry Martineau, secrétaire, et lui-même enseignant, confirmait dans le rapport d'activités que « la motivation des élèves provient de la rencontre avec les témoins de l'époque ». Ainsi, Paul Chyelman, rescapé d'Auschwitz est intervenu devant cent élèves de 1ère au Lycée Marie de Champagne. Stéphane Hessel,

auteur de « Indignez-vous », pour qui « l'indifférence est la pire et attitudes » et en appelle à « une insurrection pacifique », a rencontré le 26 février les collégiens et lycéens de Pont-Sainte-Marie. M. Martineau a également rendu compte des cérémonies, dont l'inauguration le 3 avril 2010 à Sain-Julien-les-Villas du square Pierre Brisson, résistant déporté. Chacun s'accorde à penser que les plaques et stèles doivent être préservées, et les commémorations maintenues. Puis Bruno Collin, trésorier, a remercié le Conseil Général pour la subvention de 150 euros, les communes de Buchères et Pont-Sainte-Marie (250 euros) [et la municipalité de Troyes... 50 euros !].

Enfin, l'assemblée s'est dirigée vers le monument érigé en souvenir des disparus du 24 août 1944, devant lequel Gisèle Balet, Robert Créange, Daniel Lebeau et Pascal Landréat ont déposé une gerbe. Au retour, chacun pouvait méditer sur les paroles prononcées par M. Créange : « Pour que le bonheur ne soit plus une utopie, mais une réalité ».

C.M.

Cérémonie commémorative du 19 Mars 2011

Samedi 19 Mars 2011, 69 cérémonies se sont déroulées dans tout le département en commémoration de la fin de la guerre d'Algérie.

A 16 h 30, les anciens combattants se rassemblaient devant le Monument aux Morts de Buchères. En présence de Daniel Lebeau, Maire de la commune, Jean Maurel, Président départemental de la F.N.A.C.A Aube, et Pierre Soroka, Président du Comité Sancéen de la F.N.A.C.A. M. Lebeau a lu l'ordre du jour du Général Ailleret du 19 mars 1962. Puis M. Soroka s'est exprimé à l'occasion du 47e anniversaire du « Cessez-le-feu » en Algérie. « Restons et soyons toujours les veilleurs de la solidarité, de l'amour du prochain et de la paix ». Enfin, c'est avec beaucoup d'émotion que Guy Rivet a reçu la médaille au titre de recommandé de la Nation, remise par M. Lebeau.

Une exposition sur la guerre d'Algérie se tiendra à la Salle des Fêtes de Buchères du 12 au 14 mai.

C.M



FORMATION N.A.C (Nouveaux Animaux de Compagnie)



Les soldats du feu n'interviennent pas seulement pour les incendies ; aussi singulier que cela puisse paraître, ils sont également amenés à faire face aux reptiles, aux champs comme à la ville.

Dimanche 13 Mars, Emmanuel Jouet, pompier professionnel et spécialiste des reptiles, est intervenu pour former et sensibiliser les pompiers de Buchères, Saint-Léger et Isle-Aumont à l'approche et à la capture des reptiles.

En effet, depuis le début des années 60, avec une explosion dans les années 90, la terrariophilie devient un passe temps qui attire passionnés avertis ou... néophytes ! Maintenir serpents, araignées, ou crocodiles dans un milieu propice à leur survie, le terrarium, requiert quelques connaissances, et des règlements stricts sont à respecter. Un certificat de capacité est obligatoire pour les terrariophiles depuis

1993.

Mais les incidents ne sont pas inévitables, de la porte laissée malencontreusement ouverte, au reptile qui n'en finit pas de grandir et dont on se débarrasse, en passant par le vivarium clandestin où tout un chacun peut devenir propriétaire de tortue ou varan.

Apprendre à maîtriser son appréhension.

Emmanuel Jouet a donc initié les pompiers aux premiers comportements à adopter, aux techniques de contention, avant de prévenir l'équipe NAC – Nouveaux Animaux de Compagnie – pour intervention.

La séance s'est terminée par la manipulation des serpents, iguane et lézard, dont la plupart appartient à Olivier Tollitte, propriétaire d'une animalerie et très expérimenté en matière de reptiles.

C.M.